



ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldechamplain.ca

Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE LE MARDI 21 MAI 2024 À 19 H
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DOMINIQUE Fiset**

Sont présents :

Akesbi, Hassan, représentant des parents
Baron, Etienne, représentant des élèves
Bergeron, Jean-Philippe, représentant des enseignants
Boivin, Karen, représentante des parents
Caux, Elisabeth, représentante des enseignants
Corbeil, Robert, représentant des parents
Fiset, Dominique, représentante des parents
Fiset Paulin, Johanne, représentante du personnel professionnel
Gauthier, Nadine, directrice
Lauriault, David, représentant des parents
Martel, Julie, représentante du personnel de soutien
Racine, Nathalie, représentante des enseignants
Roy, Rosalie, représentante des élèves
Savard, Sabrina, représentante des enseignants
Tardif, Anne, représentante des enseignants
Tremblay, Olivier, représentant des parents
Whittom, Geneviève, représentante des parents

Sont absents :

Bilodeau, Annie, représentante des enseignants
Gagné, Jean-Philippe, représentant de la communauté

Assistent également à la rencontre :

Duchesne, Fanny, directrice adjointe
Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement
Tremblay, Jean-Normand, directeur adjoint

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la rencontre.

1. Mot de bienvenue

Madame Fiset, présidente, souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mai 2024

Madame Fiset fait la lecture de l'ordre du jour et valide si les membres ont des points à ajouter.

CE-23/24-33 IL EST PROPOSÉ par madame Karen Boivin

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 21 mai 2024 soit adopté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mai 2024
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2024
4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2024
5. Questions du public
6. Rapport des comités :
 - 6.1 Comité de parents
 - 6.2 Comité étudiant
7. Séance de juin : déroulement et utilisation des sommes prévues pour le CÉ
8. Approbation du calendrier scolaire 2024-2025
9. Approbation du menu et de la liste de prix de la cafétéria 2024-2025
10. Approbation des règles de vie 2024-2025
11. Approbation du code vestimentaire 2023-2024
12. Approbation des services éducatifs complémentaires pour 2024-2025
13. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
14. Approbation d'activités de financement / Voyage en Espagne 2025
15. Correspondance
16. Informations de la direction
 - 16.1 Organisation scolaire 2024-2025
 - 16.2 Plan d'effectifs 2024-2025
17. Questions diverses
18. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2024

Ayant pris connaissance du document au préalable, les membres sont invités à faire part de leurs commentaires et modifications.

De petites corrections sont à apporter :

- À la page 2, au point 2, ajouter « séance extraordinaire du 28 février ».
- À la page 5, au point 11, ajouter un « s » aux mots « ajustements » et « commentaires ».

CE-23/24-34 IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Tremblay

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mercredi 20 mars 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 20 mars 2024

Pas de suivi.

5. Questions du public

Il n'y a pas de public.

6. Rapport des comités :

6.1 Comité de parents

Madame Boivin rapporte que le sujet de la protectrice de l'élève a été abordé à nouveau lors de la dernière rencontre du comité et que du matériel sera envoyé aux écoles. Madame Gauthier confirme que nous avons reçu des affiches et qu'elles ont été installées à des endroits stratégiques dans l'école. De plus, les informations sont déposées sur le site Internet du CSS.

Il a aussi été question des temps d'écran et des mesures mises en place dans les différents établissements.

En terminant, les parents ont aussi été informés du plan de lutte contre les violences à caractère sexuel. Madame Gauthier confirme que ce sera intégré à notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence dès l'an prochain. Des membres de la direction ont assisté à une formation à cet effet.

6.2 Comité étudiant

Madame Roy rapporte que la semaine interculturelle a été soulignée dernièrement. Des activités pour faire découvrir de nouvelles cultures, des plats traditionnels, etc. ont été planifiées. Cette activité très enrichissante devrait être reconduite l'an prochain. Madame Gauthier confirme qu'il y aura un comité culturel en 2024-2025. Il sera formé de trois ou quatre enseignants qui pourront s'impliquer officiellement dans l'organisation de la semaine thématique.

La Foire des passions, un événement d'envergure qui revient annuellement, est prévue ce jeudi. Des kiosques, jeux gonflables, food truck, animation, etc. sont au programme. L'activité est rendue possible grâce à l'implication de plusieurs précieux partenaires (Fondation des Premières-Seigneuries, Desjardins, le député fédéral de Montmorency, monsieur Jean-François Simard, Scores, Cinéma Beauport, CJEM). Nous espérons avoir la température de notre côté, car l'activité sera annulée en cas de pluie.

Madame Roy et monsieur Baron ont rencontré la direction concernant le projet de rénovation de la salle de conditionnement physique. Monsieur Sol Zaneti avait mentionné son intérêt à s'impliquer dans le projet, mais il ne donne plus suite aux messages. Une demande a été faite pour organiser un Go fund me. La direction a contacté la direction générale du CSS pour valider si cette pratique est permise. Ce n'est pas recommandé et madame Gauthier a plutôt été référée à La Fabrique à projets. Un suivi est à faire à ce sujet. Il serait possible d'accepter un don d'un organisme ou d'un commanditaire.

Madame Gauthier rappelle qu'avant, il était possible de mettre des surplus de côté, mais avec la nouvelle mesure 30510, nous ne pouvons plus faire cela et les surplus devront être retournés au ministère. Une structure sera présentée aux directions d'établissement pour déposer des projets de grande envergure. Des critères et des balises seront déposés. Madame Gauthier va valider avec la direction générale si ce type de projet pourra être déposé. Un membre mentionne que la salle de conditionnement physique a été rénovée à la Courvilloise et qu'il serait intéressant de valider de quelle façon ils ont obtenu le financement. Un ordre de priorité devra être établi à l'égard des différents projets d'investissement. Les élèves et les membres du personnel seront consultés.

Monsieur Baron fait la lecture d'une lettre rédigée par une élève à propos de la concentration comédie musicale et de l'art dramatique. La direction a été rencontrée par les représentants des élèves. Madame Gauthier a expliqué que si nous ne pouvons pas ouvrir ces options ou cette concentration c'est la

résultante du nombre insuffisant d'inscriptions.

Madame Gauthier confirme que la concentration comédie musicale terminera sa cohorte mais qu'il n'y aura pas de nouvelle cohorte dans l'avenir. Une relance a été tentée pendant deux ans, mais sans succès. L'an dernier, nous avons essayé d'introduire une nouvelle concentration Production théâtrale, mais il n'y a eu que huit inscriptions. L'intention de la direction est de faire rayonner davantage l'art dramatique afin d'augmenter la visibilité du programme. Avant, beaucoup d'élèves hors bassin comblaient les concentrations. Maintenant, nous devons prioriser les élèves de notre bassin.

Nous devons offrir des programmes qui suscitent l'intérêt des jeunes de notre territoire. Un comité sera mis en place l'an prochain à l'école pour réfléchir à l'avenir de nos concentrations et les écoles primaires de notre bassin seront sondées pour valider les intérêts de nos futurs élèves.

La direction prend acte que des élèves veulent conserver le programme, mais il n'est pas possible d'ouvrir un groupe si le nombre d'élèves ne le justifie pas. Monsieur Olivier Tremblay félicite les élèves pour leurs démarches et il souligne que la visibilité d'un programme est importante pour favoriser les inscriptions. Madame Gauthier mentionne que la Polyvalente de Charlesbourg offre un programme plus spécialisé et reconnu (art étude) et que les élèves intéressés par le théâtre s'inscrivent plus là-bas qu'ici. Nous devons nous ajuster aux besoins de ces élèves. De plus, il n'est maintenant plus possible de faire la tournée des écoles primaires pour promouvoir nos programmes donc cela réduit grandement la visibilité.

Madame Rosalie Roy rapporte que notre AVSEC quittera dans deux ans pour la retraite et les élèves craignent de perdre cette ressource. Monsieur Baron fait la lecture d'une lettre rédigée par une élève qui rappelle l'importance du rôle de l'AVSEC. Madame Gauthier confirme que l'AVSEC sera avec nous l'an prochain pour une dernière année. Une recherche a été faite pour valider l'historique du rôle d'AVSEC, qui est un poste de professionnel. Lorsqu'il y a des départs à la retraite, le recrutement est difficile. D'autres types de corps d'emploi pourraient reprendre les tâches qui étaient exécutées jusqu'à maintenant par l'AVSEC. Une consultation de l'équipe école sera faite pour valider si nous reconduisons un poste professionnel d'AVSEC en fonction des besoins et des sommes disponibles. Madame Gauthier rassure les élèves que si ce n'est pas un AVSEC, ce sera un technicien en loisirs ou un autre corps d'emploi qui prendra les mandats. Madame Fiset comprend que les élèves apprécient beaucoup le travail de madame Hélène Pomerleau et elle les encourage à reconnaître son travail et à lui démontrer leur appréciation.

7. Information du représentant de la communauté

Le représentant étant absent, le point est annulé.

8. Séance de juin : déroulement et utilisation des sommes prévues pour le CÉ

Madame Gauthier rappelle que la dernière séance est prévue le 10 juin. Elle a devancé quelques points pour diminuer la durée de la dernière séance. Le comité dispose d'un budget de 500\$ et elle désire valider comment les membres souhaitent l'utiliser. L'an dernier, une activité sociale a été organisée avant la dernière séance. Malheureusement, nous ne pouvons pas remettre la somme aux élèves. Les membres ont apprécié la formule de l'an dernier et ils sont d'accord pour un souper à 18h, suivi de la séance à 19h. Un sondage sera envoyé pour valider les présences et si les membres ont des allergies. Il est possible que le repas provienne de Chartwell, qui assure notre service de cafétéria. Une validation est à faire.

9. Approbation du calendrier scolaire 2023-2024

Depuis l'envoi électronique fait aux membres, de petites modifications ont été apportées en CPE au niveau des dates de fin d'étape. La nouvelle version est distribuée aux membres séance tenante. Madame Gauthier commente le calendrier (dates des rencontres de parents, fin d'étape, etc.).

Madame Gauthier mentionne que les dates des gels de cours pour évaluation, des sessions d'épreuve et des examens du ministère ne sont pas officialisées pour le moment et qu'elles seront ajoutées dès qu'elles seront connues. Le calendrier dans l'agenda des élèves ne sera pas conforme car nous devons envoyer le matériel pour la fin mai. En début d'année, les élèves recevront la version finale qu'ils pourront insérer dans leur agenda.

CE-23/24-35 IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Corbeil

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent le calendrier scolaire pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Approbation du menu et de la liste de prix de la cafétéria 2024-2025

Les documents sont remis aux membres séance tenante. Madame Gagnon mentionne qu'une augmentation de 0,55\$ est prévue l'an prochain pour le menu du jour (7,50\$ au lieu 6,95\$). Les membres sont invités à faire part de leurs questions et commentaires. Les représentants du personnel et des élèves s'entendent pour dire que les portions sont généreuses, que le personnel est sympathique et que les plats sont chauds et bons. Le contenu vaut plus que le prix.

CE-23/24-36 IL EST PROPOSÉ par monsieur Hassan Akesbi

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent le menu et la liste de prix de la cafétéria pour l'année 2024-2025.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. Approbation des règles de vie 2024-2025

Le document est déposé séance tenante. Monsieur Jean-Normand Tremblay rappelle que plusieurs modifications ont été apportées pour l'année scolaire 2024-2025. Cette année, le comité d'encadrement disciplinaire a révisé les règles en vue de l'an prochain et y a apporté quelques changements mineurs. Il souligne que les principaux changements concernent les cellulaires, les gestes à caractère sexuel et un rappel a été ajouté concernant l'importance de barrer son casier. Il mentionne que notre système d'encadrement a été travaillé avec des ressources régionales il y a quelques années (intervention graduée et approche éducative). L'intention est que notre code de vie soit clair, avec le moins de règles possibles et sans négation (ne pas...). Les règles ont été approuvées par l'assemblée générale avant d'être déposées au CÉ pour approbation.

CE-23/24-37 IL EST PROPOSÉ par madame Karen Boivin

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent l'encadrement disciplinaire proposé pour l'année scolaire 2024-2025. Ces mesures concernent :

- Les règles de vie

Elles seront transmises à chaque élève, ainsi qu'à leurs parents, à la rentrée scolaire (prospectus, agenda scolaire).

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. Approbation des services éducatifs complémentaires et particuliers 2024-2025

Madame Gauthier commente le tableau transmis aux membres au préalable et énumère les changements :

- Avec le départ des classes FPT et d'une partie des classes langagières, il y aura diminution de certains services (orthophonistes, TES, psychologues).
- Diminution du nombre de périodes d'enseignants ressources en raison des nouvelles dispositions budgétaires. Il est à noter que l'école a bonifié de 13 périodes (un peu plus de 43 000\$), car l'enveloppe du CSS prévoit 47 périodes.
- Les services sont offerts en fonction des enveloppes reçues.
- Statut quo pour le personnel administratif et pour les postes de soutien technique (techniciens en travaux pratiques, en documentation, en loisirs, etc.).
- TES : 1 TES en sec. 1, 1 TES en sec. 2, 1 TES en sec. 3, 1 TES mi-temps en sec. 4 et mi-temps au local retrait, 1 TES mi-temps en sec. 5 et mi-temps local retrait, 1 TES Pré-Dep et 1 TES pour FMSS et le suivi des élèves au local Sam. Il y aura aussi un TES pour les élèves issus de l'immigration.
- 1 PEH à temps plein pour assister une élève en fauteuil roulant.
- Statut quo pour les professionnels (sauf personnel des classes CSS).
- Postes supplémentaires d'enseignants en français, math, univers social, sciences et classes d'accueil.

Madame Gauthier informe les membres du nombre de groupes prévus pour chaque niveau l'an prochain. Elle souligne que la prochaine année scolaire sera une année de transition selon les nouvelles dispositions budgétaires

Des régulations budgétaires devront être faites de façon plus fréquente.

CE-23/24-38 IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Whittom

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent les services éducatifs complémentaires et particuliers pour 2024-2025.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Madame Gauthier résume les demandes déposées pour approbation.

CE-23/24-39 IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Philippe Bergeron

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des activités éducatives suivantes :

- Centre de foires CL (30 mai 2024)
- Pratiques générales et représentations de la conc. Comédie musicale (3-4-5 juin)
- Musée de la civilisation (5 juin 2024)
- Voyage en Espagne (avril 2025)

Depuis la dernière séance, les membres ont été consultés par courriel pour l'approbation de la demande d'activité suivante :

- Lancement de fusées en sciences (22 mai)
- Excursion en rafting au Parc national de la Jacques-Cartier (24 mai)
- Activité récompense pour nos bénévoles (30 mai)
- Olympiades québécoises des métiers et technologies (30 ou 31 mai)

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

14. Approbation d'activités de financement / Voyage en Espagne 2025

Madame Gauthier résume la demande déposée pour approbation.

CE-23/24-40 IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Fiset

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent les activités de financement pour financer le voyage en Espagne prévu en avril 2025 pour les élèves de 5^e secondaire de la concentration Soccer.

15. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

16. Informations de la direction

16.1 Organisation scolaire 2024-2025

Traité au point 12.

16.2 Plan d'effectifs 2024-2025

Traité au point 12.

17. Questions diverses

Monsieur Olivier Tremblay poursuit sa démarche en lien avec la musique. Il a terminé sa cueillette d'informations et il a reçu un rapport d'une étude faite dernièrement. Il doit en prendre connaissance et la prochaine étape sera d'en discuter et de trouver des pistes de solution.

Madame Gauthier informe les membres qu'une rencontre a été organisée par la direction lors de la dernière journée pédagogique avec les enseignants intéressés à faire revivre la musique à l'école. Le band profs élèves est un incontournable. Les préoccupations ont été entendues et la direction se penchera sur la reconnaissance qui pourrait être offerte. L'enveloppe des activités parascolaires peut être utilisée pour rémunérer des enseignants intéressés à démarrer des projets.

18. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Olivier Tremblay propose à 20h28 que la séance soit levée.

La présidente,
Dominique Fiset

La secrétaire,
Geneviève Tremblay